



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Loiret

Question écrite n° 9606

Texte de la question

M Paul-Louis Tenaillon demande à M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, s'il n'est pas anormal que puisse être envisagée la construction par la société Sandoz en plein centre d'Orléans d'un dépôt de produits pharmaceutiques et de matières contribuant à leur conditionnement, le tout étant susceptible notamment de dégager près de trente tonnes d'un mélange de chlore gazeux et d'acide chlorhydrique en cas d'incendie. Les déplacements d'entrepôts existants peuvent parfois être rendus difficiles par les problèmes économiques qu'ils posent aux industriels concernés, mais dans le cas présent on ne peut que s'étonner qu'ait été choisi un site urbain à 300 mètres d'un groupe scolaire et à 500 mètres d'un hôpital pour ériger un bâtiment entièrement nouveau.

Texte de la réponse

Reponse. - Le projet d'implantation d'un entrepôt par la société Sandoz à Orléans dans une zone urbanisée a soulevé de nombreuses inquiétudes. La construction de cet entrepôt a été en effet engagée conformément au permis de construire mais avant la délivrance éventuelle de l'autorisation d'exploitation au titre de la législation des installations classées. Un examen approfondi des risques présentes par ce projet, en particulier en cas d'incendie, est apparu nécessaire. Une mission d'inspection générale a été organisée. Son rapport (qui est publié) a été rendu au 1er semestre 1989. Une large concertation a été organisée, particulièrement avec le maire d'Orléans. La société Sandoz a alors modifié son projet, notamment en reportant le stockage de certains produits (polychlorure de vinyle) sur un autre site plus éloigné des habitations et de la Loire. Dans ces conditions, le conseil départemental d'hygiène, après avoir entendu le collectif des associations de protection de l'environnement, a émis à l'unanimité un avis favorable sur le projet modifié. Le préfet du Loiret a ensuite accordé l'autorisation d'exploitation correspondante.

Données clés

Auteur : [M. Tenaillon Paul-Louis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9606

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 696